



Saintonge Aunis Randonnées

31 rue du cormier BP 88 17100 Saintes Tel : 05 46 97 57 12- 06 73 13 98 65

Mail: sarandonnees@gmail.com site web : <https://saintonge-aunis-randonnees.fr>

Note d'informations destinée aux organisateurs de randonnées

Avant la randonnée

Prévenir la mairie

- pour le stationnement des véhicules, si vous le jugez nécessaire
- Connaître les éventuelles manifestations prévues à la même date(battue, enduro, brocante,etc...)
- Si vous négociez une salle pour le pique- nique :
 - Ne dépassez pas la somme de 30 euros.
 - Prévoir un justificatif des frais de location de salle pour le remboursement par la SAR.
 - Si la commune possède des sentiers balisés, faites valoir notre travail de bénévoles afin de bénéficier d'un tarif préférentiel, voire d'une gratuité.

L'association possède quelques cartes IGN qui sont à votre disposition. Si elle ne peut vous donner celle dont vous avez besoin, vous pouvez acheter la carte nécessaire et vous la faire rembourser (justificatif d'achat obligatoire) **à condition de la redonner à l'association après usage.**

La liste des cartes disponibles est consultable sur le site privé des adhérents de la SAR(onglet cartothèque).

Le jour de la randonnée

Respecter l'heure de départ (ne partez jamais avant l'heure indiquée sur le programme)

Refusez catégoriquement la présence de chiens

Assurez vous que les randonneurs sont bien chaussés

Comptez le nombre de participants(voir feuille de sortie)

Assurez vous d'un serre file

Respectez le 4 km/h effectif en moyenne pour la randonnée du dimanche et la marche de 10 km sauf si vous avez mentionné un autre rythme sur le programme.Pour la petite marche du mercredi, le rythme est de 3 à 3,5km/h.

Prévoyez une courte pause « technique » très peu de temps après le départ pour la randonnée du dimanche.

Organisez obligatoirement une pause en milieu de matinée et de l'après midi.

Si vous devez marcher sur la route, faites respecter le code de la route et prévoyez d'être visible.

La randonnée est annulée si la météo est en vigilance rouge.Si la vigilance météo est orange, les organisateurs prennent contact avec la présidente qui décide de l'annulation ou du maintien de la randonnée.

Après la randonnée

Envoyez la feuille de sortie par courriel sarandonnee.programmes1@gmail.com ou donner la feuille de bilan de randonnée à Jacqueline VIAUD.

Si vous avez bénéficié d'une salle gratuite, n'oubliez pas de remercier.

Pour la cartothèque, envoyez le relevé GPX ou éventuellement une photocopie de votre tracé dans la semaine qui suit votre randonnée à Jean Luc LAVOIX, 16 allée des chèvrefeuilles 17200 Saint Sulpice de Royan ou par courriel : jllavoix@wanadoo.fr